

Caractéristiques culturelles et linguistiques du Québec

Conventions et pratiques
dans les technologies de l'information



Localisation
Francisation



je clique
en français

Direction générale de la francisation
et du traitement des plaintes
Office québécois de la langue française

Bétel

Banc d'évaluation
technolinguistique

Québec 

Cette publication a été rédigée par :
Azim Mandjee et Philippe Brouste
Conseillers en francisation des technologies de l'information
Direction générale de la francisation et du traitement des plaintes
Office québécois de la langue française

Cette édition a été produite par
l'Office québécois de la langue française
125, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X4
Téléphone : 514 873-6565
(sans frais) : 1 888 873-6202
Télécopieur : 514 873-3488
Site Web : www.oqlf.gouv.qc.ca
Courriel : betel@oqlf.gouv.qc.ca

Révision linguistique : Armand Bélanger et Ghislaine Pesant
Graphisme de la page couverture : Liliane Bernier

Dépôt légal – 2006
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN-13 : 978-2-550-48331-1
ISBN-10 : 2-550-48331-6

© Gouvernement du Québec

Table des matières

PRÉAMBULE.....	5
I. DOMAINE D'APPLICATION	5
II. CARACTÉRISTIQUES DE LA LANGUE FRANÇAISE.....	5
III. NORMALISATION	6
IV. TERMINOLOGIE.....	6
V. JEUX DE CARACTÈRES.....	6
VI. RÈGLES D'ÉCRITURE	7
1. Les noms de personnes.....	7
2. Les noms de sociétés et d'organismes publics ou privés	8
3. Les adresses postales	8
4. Les adresses électroniques	9
5. Les numéros de téléphone et de télécopie	10
6. Les nombres et les unités de mesure	10
7. Les dates	11
8. Les heures	12
9. Les unités monétaires.....	13
10. Noms des systèmes d'écriture.....	13
VII. USAGES TYPOGRAPHIQUES COURANTS.....	14
1. Les formats de papier	14
2. Les marges	14
3. La division d'un texte.....	14
4. Les espacements.....	14
5. Les coupures de mots en fin de ligne	15
6. La pagination	16
VIII. TRI, CLASSEMENT ET RECHERCHE	16
1. Tri et classement.....	16
2. Recherche.....	17
IX. MATÉRIEL INFORMATIQUE	18
Périphériques de saisie.....	18
X. CONFIGURATION DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION.....	18
1. MS Windows et Mac OS X.....	18
2. Outil technolinguistique (OTL).....	22
3. Linux	23
XI. RECOMMANDATIONS RELATIVES AU COURRIER ÉLECTRONIQUE.....	23
XII. SITES WEB	23
XIII. OUTILS D'AIDE À LA FRANCISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION.....	24
Base de données PIF	24
Laboratoire Bétel.....	24
XIV. CONCLUSION	24
BIBLIOGRAPHIE	25
Normes internationales	25
Normes canadiennes	25
Normes québécoises	25
INDEX	27
Page de code ISO/CEI 8859-1	31
Page de code ISO/CEI 8859-15	32
Dénomination des caractères complémentaires de l'Alphabet latin n° 1	33
Pictogrammes ISO 9995-7.....	34

Liste des tableaux

Tableau 1 : Équivalences des unités de mesure (résumé de la norme NQ 9990-941)	11
Tableau 2 : Abréviations et codes des jours de la semaine.....	12
Tableau 3 : Abréviations et codes des mois de l'année.....	12
Tableau 4 : Espacements avant et après les signes de ponctuation et autres symboles courants	15

PRÉAMBULE

Le Québec est situé en Amérique du Nord. En 2001, il compte près de 7,1 millions d'habitants dont plus de 83 % sont d'expression française.

Son appartenance à l'ensemble nord-américain le prédestine tout naturellement aux échanges culturels et commerciaux avec ses voisins où la langue anglaise est la langue usuelle et nettement prédominante au travail, dans la culture et dans les communications publiques (plus de 250 millions de locuteurs).

Les francophones du Québec représentent moins de 3 % de la population du continent nord-américain : d'où la nécessité d'adopter une loi pour protéger la langue française au Québec. La Charte de la langue française a été adoptée en 1977 faisant du français la langue officielle. Le chapitre sur la francisation des entreprises a été remanié en 1993 pour introduire la généralisation de l'utilisation du français dans les technologies de l'information (TI).

Un défi majeur consiste à adapter ces technologies pour qu'elles soutiennent correctement les caractéristiques culturelles et linguistiques du Québec. La localisation constitue une condition importante de succès dans leur mise en marché et dans leur adoption, et sert les intérêts du concepteur de produits parce qu'elle correspond aux attentes du marché québécois.

L'Office québécois de la langue française (OQLF) est l'organisme chargé de l'application de la Charte de la langue française. Pour appuyer sa mission de promotion du français dans les TI, l'Office a mis sur pied un banc d'évaluation technolinguistique (Bétel) qui a produit le présent document.

I. DOMAINE D'APPLICATION

Caractéristiques culturelles et linguistiques du Québec : conventions et pratiques dans les TI est un guide qui recense les normes nationales, canadiennes et internationales assurant le soutien de la langue française. Il aborde les règles d'écriture des données nominatives et textuelles, les usages typographiques courants, les méthodes de tri, de classement et de recherche de données, les paramètres régionaux des systèmes d'exploitation et des sites Web ainsi que les ressources terminologiques. Il contient également toute l'information nécessaire à la configuration des environnements informatiques utilisés dans les entreprises au Québec.

Ce guide s'adresse tout particulièrement aux concepteurs de produits informatiques et aux professionnels de la traduction et de la localisation.

II. CARACTÉRISTIQUES DE LA LANGUE FRANÇAISE

La représentation du système d'écriture du français nécessite plus de 134 caractères :

- les 26 lettres de l'alphabet latin, minuscules et majuscules (52 caractères);
- les 14 lettres avec signes diacritiques, minuscules et majuscules (28 caractères)
àÀ âÂ çÇ éÉ èÈ êÊ ëË îÎ ïÏ ôÔ ûÛ üÜ ùÙ ŷŸ;
- les dix chiffres arabes (10 caractères);
- les signes de ponctuation et autres symboles courants, communs à toutes les langues européennes (38 caractères);
- les ligatures, minuscules et majuscules (4 caractères) æÆ œŒ;
- les guillemets français, ouvrants et fermants (2 caractères) « »;
- quelques lettres d'origine étrangère dans certains mots empruntés par le français (dont ñÑ et öÖ).

Le traitement de données (qui comprend la saisie, l'affichage, l'enregistrement, la lecture, l'impression, le tri et la recherche) est régi, pour la langue française, par des normes spécifiques qui en garantissent le soutien intégral.

III. NORMALISATION

Les travaux de l'ISO (Organisation internationale de normalisation) et de ses partenaires ont permis d'adopter des normes de présentation pour les éléments linguistiques et numériques les plus courants dans les échanges internationaux : codes de pays, codes d'unité monétaire, etc. Quant aux éléments qui appartiennent en propre à une société, elles font l'objet de « locales ». De façon précise, une « locale » est un sous-ensemble définissant l'environnement informatique de l'utilisateur lié aux conventions culturelles et linguistiques. Ce sous-ensemble comprend une ou plusieurs catégories :

- la classification des caractères et la conversion en majuscules/minuscules (LC-CTYPE);
- l'ordre de classement (LC-COLLATE);
- les formats pour la date et l'heure (LC-TIME);
- les formats des données numériques monétaires (LC-MONETARY);
- les formats des messages de diagnostic et d'information et des réponses interactives (LC-MESSAGES).

Les informations qui suivent sont conformes, le cas échéant, à la locale de langue française pour le Canada (qui est partie intégrante de la norme **CAN/CSA Z243.230-98**), aux normes promues par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour les aspects particuliers au Québec et aux normes de l'ISO pour les aspects généraux.

IV. TERMINOLOGIE

Quand un secteur se développe, de nouveaux concepts naissent, de nouvelles réalités doivent être nommées dans toutes les langues. La terminologie des technologies de l'information évolue rapidement. À l'échelle internationale, elle fait l'objet de nombreux travaux multilingues, dont ceux de l'ISO et d'un comité technique formé conjointement par l'ISO et la Commission électrotechnique internationale (voir **ISO/CEI JTC1/SC1**).

Au Québec, l'Office québécois de la langue française a élaboré *Le grand dictionnaire terminologique* (GDT) accessible gratuitement à l'adresse <http://www.oqlf.gouv.qc.ca>. C'est un outil bilingue – français et anglais – de terminologie technique comprenant quelque 3 millions de termes appartenant à 200 grands domaines d'activité, répartis sur 800 000 fiches terminologiques.



L'Office participe en outre à des échanges internationaux avec d'autres pays francophones et collabore aux travaux d'organismes de la francophonie internationale.

V. JEUX DE CARACTÈRES

En informatique, les systèmes d'écriture sont représentés à l'aide de jeux de caractères, ensembles de caractères alphabétiques, numériques et autres intégrés, que l'on retrouve dans les matériels et les logiciels.

Au Québec, le compromis minimal qui pourrait être fait, c'est de garantir l'accès au répertoire complet de l'Alphabet latin n° 1 (**ISO/CEI 8859-1**). Pour un soutien complet, y compris les ligatures œCE, de même que le caractère Ÿ et le symbole de l'euro (€), il faut utiliser au minimum le jeu de caractères

ISO/CEI 8859-15. Ces recommandations valent pour les jeux de caractères à huit bits ($2^8 = 256$ caractères). On peut trouver une représentation de ces jeux de caractères en annexe de ce document et dans le site Web de l'Office québécois de la langue française aux adresses http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/ISO_CEI8859-1.pdf et http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/ISO_CEI8859-15.pdf.

Le jeu ISO/CEI 8859-15 offre le soutien de 27 langues basées sur l'alphabet latin, et le jeu ISO/CEI 8859-1 offre le soutien des 14 langues suivantes : albanais, allemand, anglais, catalan, danois, espagnol, finnois, français, islandais, italien, néerlandais, norvégien, portugais, suédois. Ils comprennent, entre autres, tous les caractères minuscules et majuscules avec signes diacritiques de la langue française.

Il faut bien comprendre que le fait de ne pas utiliser les signes diacritiques sur les caractères, qu'ils soient en minuscules ou en majuscules, peut changer le sens des mots et est considéré comme une faute d'orthographe.

Exemples :

- ON SUBVENTIONNE L'INDUSTRIE DU POISSON SALE
- CHACUN A LE SOUCI DE SA TACHE QUOTIDIENNE
- UN RESTAURATEUR BLESSE ET VOLE
- MAIS ECLATE NON BEURRE MAIS CAMELISE

Dans un contexte multilingue, il faut prévoir idéalement l'utilisation d'autres caractères, soit, à tout le moins, l'ensemble des caractères communs aux langues qui utilisent l'alphabet latin avec leurs signes diacritiques, auxquels il faut ajouter les caractères d'usage national et international. On s'assurera également d'utiliser des polices de caractères offrant le soutien de tous les caractères de la langue française, et ce, quelle que soit la casse employée.

Récemment, l'ISO a adopté le premier jeu de caractères normalisé, destiné à englober l'ensemble des langues du monde : le code JUC, pour « jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets » (**ISO/CEI 10646**). Le JUC, qui comprend plusieurs dizaines de milliers de caractères — le nombre en est encore en croissance pour inclure le chinois historique et les langues mortes — prend en compte d'ores et déjà la plupart des systèmes d'écriture en usage aujourd'hui. Il pourra théoriquement comprendre jusqu'à deux milliards de caractères — on a récemment fixé une limite pratique à un million de caractères. Le nouveau code oriente l'évolution des technologies. Ce nouveau jeu de caractères, avec lequel **ISO/CEI 8859-1** est compatible, est soutenu en mode natif par les plus récents systèmes d'exploitation (MS Windows, Mac OS X, Linux, etc.). Il est également utilisé dans Internet avec l'aide du format transformé **UTF-8** (encodage à 8 bits).

VI. RÈGLES D'ÉCRITURE

Les systèmes d'information traitent les données alphanumériques aussi bien nominatives que textuelles, que ce soit à leur entrée par l'intermédiaire de masques de saisie préformatés ou à leur sortie par l'affichage à l'écran, l'impression de rapports et l'échange de données. À toutes les étapes de ce traitement, les informations doivent être présentées selon un certain nombre de règles et d'usages typographiques. Les pages qui suivent récapitulent ceux qui ont une répercussion sur la façon dont les technologies de l'information doivent les traiter. Ils sont extraits du *Français au bureau*, 6^e édition, Les publications du Québec, 2005).

1. Les noms de personnes

Les noms et prénoms s'écrivent en minuscules, sauf pour la première lettre qui est majuscule. Quand un nom est précédé d'un mot-outil (article ou préposition), ce dernier commence généralement par une majuscule quand il est donné sans prénom ni titre (comme dans les ononymes), quoique l'usage

soit encore flottant pour certains patronymes. En fait, l'utilisation d'un mot-outil en minuscules devrait indiquer en principe une origine nobiliaire, mais cette règle n'est plus tellement respectée.

Exemples : Des Champs, De Margerie, De Foy, De Fontenay (et de Fontenay), De Granpré (et de Granpré), Samuel de Champlain, le marquis de Montcalm, etc.

2. Les noms de sociétés et d'organismes publics ou privés

De façon générale, il est d'usage d'employer la majuscule seulement pour le premier terme des désignations de sociétés ou d'organismes.

Exemples : la Société générale de financement; l'Union des producteurs agricoles; la Société des alcools du Québec; l'Assemblée nationale.

Toutefois, dans le cas des ministères et des organismes de l'Administration, l'usage est de mettre une majuscule au domaine qu'ils gèrent, le mot ministère s'écrivant avec une minuscule.

Exemples : le ministère de la Santé et des Services sociaux; le ministère de l'Emploi; l'Office québécois de la langue française.

Dans le cas des raisons sociales composées d'un générique et d'un spécifique, l'usage est de mettre une majuscule au premier élément de chacun (en excluant l'article).

Exemples: Ameublements Dion inc.; Magasin d'alimentation Bernard enr.

Enfin, il en est de même pour la désignation officielle des établissements d'enseignement et de santé.

Exemples : l'Université de Montréal; le Collège de Sherbrooke; le Collège Saint-Charles-Garnier; la Clinique médicale Cartier.

3. Les adresses postales

Une adresse postale complète comprend le nom de la personne à qui l'envoi est adressé, le nom de la société ou de l'organisme auquel elle appartient, le cas échéant, le numéro du domicile et le nom de la rue, le nom de la ville et de la province, le code postal, le nom du pays dans le cas d'un envoi à l'étranger. La présentation de l'adresse doit respecter les conventions suivantes :

- Chacun des éléments est placé sur une ligne (sans virgule ni point à la fin).
- Une virgule sépare le numéro du domicile du nom de la voie de communication.
- Le nom de la voie de communication doit toujours être précédé des mots rue, boulevard, avenue, côte, chemin, selon le cas. Il est toutefois permis d'abréger ces derniers par manque de place (boul., av., etc.).
- Lorsque les mentions Est, Ouest, Nord, Sud sont nécessaires, elles s'écrivent avec une majuscule et sont placées immédiatement après le nom de la rue.
- Le nom de la province s'écrit entre parenthèses, après le nom de la ville ou du village. Lorsque c'est nécessaire (par manque d'espace par exemple), l'abréviation officielle pour le Québec est QC.
- Le code postal est alphanumérique, composé de deux séries de trois caractères majuscules, séparées par un espacement. Il doit figurer en dernière place, après la ville et la province, de préférence sur la même ligne que ces deux mentions, et être séparé d'elles par un espacement équivalant à deux caractères.

Exemple :

Monsieur Pierre Untel
Direction des communications
Association des médecins du Québec
1554, boulevard De Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H2L 3R9

Note : Le Guide canadien d'adressage de la Société canadienne des postes satisfait aux exigences de l'écriture de la langue française, car on y accepte l'utilisation des signes diacritiques, des signes de ponctuation, des majuscules et des minuscules.

4. Les adresses électroniques

4.1 Les adresses de courrier électronique d'Internet

La popularité d'Internet a entraîné la généralisation du courrier électronique ou courriel. Chaque utilisateur doit avoir une adresse unique composée d'identifiants tels que le nom d'utilisateur, un domaine et un sous-domaine. Toutes les adresses d'Internet sont compilées et gérées à l'échelle mondiale par le Network Information Centre (NIC). Le NIC délègue cependant une partie du travail à chaque pays. Au Canada, la responsabilité des adresses d'Internet relève du Network Corporation Center auquel chaque service relié au réseau doit faire appel pour obtenir une classe d'adresses, qu'il pourra par la suite attribuer à ses clients, et utiliser pour s'enregistrer. Sur le territoire canadien, le NCC délègue à son tour la gestion des nomenclatures d'adresses à divers services. Dans l'administration publique du Québec, par exemple, cette responsabilité est assumée par les Services gouvernementaux.

Au Québec, les adresses de courriel comportent souvent les éléments suivants, dans l'ordre :

- le nom propre de l'utilisateur (prénom et nom en toutes lettres sans espace, nom abrégé ou encore pseudonyme) sans aucun signe diacritique;
- le symbole @ (appelé a commercial, arrobe, arrobas ou arobas);
- le domaine lui-même composé de :
 - l'endroit (le nom, complet ou abrégé, de l'organisation ou du serveur), en minuscules ou en majuscules sans aucun signe diacritique;
 - un codet à deux lettres pour indiquer la province (le sous-domaine), qc dans le cas du Québec, en vertu de la norme **ISO 3166-2:1998** adoptée par Postes Canada qui attribue à chaque province un code à deux lettres;
 - un codet à deux lettres pour indiquer le pays : ca pour Canada, en vertu de la norme **ISO 3166-1**.

Exemple : Prenom.Nom@organisation.qc.ca

Note : Un point sépare généralement ces éléments l'un de l'autre, sauf évidemment pour le @, qui marque lui-même une séparation entre deux éléments. Sur une carte professionnelle ou dans un texte, on peut inscrire le mot *courriel*.

4.2 Les autres adresses dans Internet

Nombre d'utilisateurs connaissent déjà des adresses qui donnent accès à divers fichiers électroniques à l'aide des protocoles Telnet, Gopher, FTP (*File Transfer Protocol*), Usenet et Archie et W3 (*World Wide Web*).

Dans le cas d'une adresse Web, le premier élément est le sigle HTTP. Ce sigle désigne le protocole qui permet l'emballage et le transfert des fichiers entre les serveurs du réseau. Le deuxième élément est constitué généralement par l'identification du Web, le sigle WWW. Les autres éléments donnent les précisions nécessaires selon une syntaxe analogue à celle des adresses du courrier électronique d'Internet. Ces adresses (URI, *Uniform Resource Identifiers*) sont régies par le standard **RFC 2396** et ne peuvent contenir qu'un sous-ensemble des caractères ASCII à 7 bits (inférieurs à 128 dans ISO/CEI 10646). Par contre, des travaux sont en cours pour l'internationalisation des noms de domaines, ce qui permettra, pour la langue française, d'avoir des noms de domaines accentués.

Dans un texte imprimé, pour citer une adresse Web, on peut opter pour l'un ou l'autre des procédés suivants de mise en évidence : l'écrire en gras, la mettre entre parenthèses, entre crochets ou encore entre chevrons simples. Si l'adresse termine la phrase, on met un point final.

Exemples : L'adresse de la vitrine de l'administration publique du Québec est :
<http://www.gouv.qc.ca>.

Dans le site Web de l'Office québécois de la langue française (<http://www.oqlf.gouv.qc.ca>), on peut consulter *Le grand dictionnaire terminologique*.

5. Les numéros de téléphone et de télécopie

En Amérique du Nord, les numéros de téléphone sont composés d'un indicatif régional à trois chiffres, d'un code local, à trois chiffres également, et d'un code personnel à quatre chiffres. L'usage veut que l'indicatif régional soit suivi d'un espacement, puis du code local et du code personnel, ces deux derniers éléments étant séparés par un trait d'union.

Exemple : 418 524-8745

Par ailleurs, en contexte international, on s'en remet à la convention suivante : le code du pays est précédé du signe + et suivi du numéro de téléphone; le code 1 s'applique exceptionnellement à toute l'Amérique du Nord plutôt qu'à un seul pays.

Exemple : +1 418 524-8745

Sur une carte professionnelle ou dans un texte, les abréviations à utiliser sont « tél. » pour téléphone et « téléc. » pour télécopieur ou télécopie.

6. Les nombres et les unités de mesure

Le système international d'unités (**SI**, norme **ISO 31**) est en vigueur au Québec depuis 1970. Les unités de mesure et les symboles pour les représenter sont ceux du système métrique. La norme **NQ 9990-901** du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) énonce les principes d'écriture des nombres, des grandeurs et des unités.

Cette norme comporte les particularités suivantes :

- Les symboles des unités de mesure ne sont pas suivis d'un point abrégatif et ne prennent jamais la marque du pluriel.

Exemples : km (kilomètre), cm (centimètre), mm (millimètre)

- La numération décimale utilise les dix chiffres arabes (0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9).
- Le séparateur décimal est la virgule et non le point.

Exemples : 27,2 km; 4,35 l

- Les nombres de cinq chiffres ou plus sont séparés par tranches de trois chiffres, et ce, tant pour la partie des unités que pour celle des fractions. Il est recommandé d'utiliser soit un demi-cadratin ou un quart de cadratin typographique comme séparateur de tranches, soit une espace insécable (caractère 160 dans l'Alphabet latin n° 1) pour les applications informatiques.

Exemples : 1 807 915; 0,014 75 mais 4232; 0,0147

Si une grandeur doit être exprimée entièrement en lettres, on place le nom de l'unité immédiatement après la partie entière du nombre. Quant à la partie décimale, elle est placée à la suite, y compris le dénominateur en question.

Exemple : 1,90 m s'écrira un mètre et quatre-vingt-dix centimètres

Pour passer d'un système d'unités de mesure au système métrique, la norme **NQ 9990-941** établit des facteurs de conversion.

Tableau 1 : Équivalences des unités de mesure (résumé de la norme NQ 9990-941)

Nom de l'unité à convertir au SI	Facteur de conversion	Nom de l'unité SI
acre	4046,856 422 4	mètre carré (m ²)
arpent	3418,894	mètre carré (m ²)
boisseau	36,368 72	décimètre cube (dm ³)
chopine liquide	0,568 261 2	décimètre cube (dm ³)
corde	3,624 556 363 776	mètre cube (m ³)
cuillère à soupe	15	millilitre (ml)
cuillère à thé	5	millilitre (ml)
degré Celsius	T °C + 273,16	kelvin (K)
degré Fahrenheit	5/9 (T °F + 459,67)	kelvin (K)
gallon (gal)	4,546 090	décimètre cube (dm ³)
livre (lb)	453,592 37	gramme (g)
mille	1,609 344	kilomètre (km)
mille marin	1,852	kilomètre (km)
millibar	100	pascal (Pa)
nœud (kn)	1,852	kilomètre par heure (km/h)
once (oz)	28,349 523 125	gramme (g)
once liquide	28,413 062	centimètre cube (cm ³)
pied	30,48	centimètre (cm)
pinte	1,136 522	décimètre cube (dm ³)
pouce	2,54	centimètre (cm)
tasse	227	millilitre (ml)
verge	91,44	centimètre (cm)

7. Les dates

De façon générale, d'après la norme **ISO 8601:2004**, c'est le calendrier grégorien qui est utilisé.

La présentation numérique d'une date doit être constituée de la manière suivante : quatre chiffres pour indiquer l'année, deux chiffres pour le mois et deux autres pour la journée. Si l'on veut utiliser des séparateurs, on peut mettre un trait d'union ou encore un espacement entre ces trois éléments.

Exemple : 20061004 ou 2006 10 04 ou 2006-10-04

Note : Lorsque l'omission du siècle n'entraîne pas de confusion, la représentation de l'année peut être réduite à deux chiffres.

En représentation littérale, les jours de la semaine s'écrivent en commençant par une lettre minuscule. En français, le premier jour de la semaine est le lundi. Les noms des jours et des mois peuvent être représentés par des codes à deux ou trois caractères, ou s'abrégés suivant les règles usuelles de l'abréviation.

Exemple : le mercredi 4 octobre 2006

Tableau 2 : Abréviations et codes des jours de la semaine

Nom	Abréviation à un caractère	Code
lundi	L.	LUN
mardi	M.	MAR
mercredi	M.	MER
jeudi	J.	JEU
vendredi	V.	VEN
samedi	S.	SAM
dimanche	D.	DIM

octobre 2006						
lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Tableau 3 : Abréviations et codes des mois de l'année

Nom	Abréviation courante	Code à deux caractères	Code bilingue à deux caractères	Code à trois caractères
janvier	janv.	JR	JA	JAN
février	févr.	FR	FE	FÉV
mars	mars	MS	MR	MAR
avril	avr.	AL	AL	AVR
mai	mai	MI	MA	MAI
juin	juin	JN	JN	JUN
juillet	juill.	JT	JL	JUL
août	août	AT	AU	AOÛ
septembre	sept.	SE	SE	SEP
octobre	oct.	OE	OC	OCT
novembre	nov.	NE	NO	NOV
décembre	déc.	DE	DE	DÉC

8. Les heures

La période de 24 heures constitue la base de référence pour la présentation numérique de l'heure, conformément à la norme **ISO 8601:2004**. L'indication de l'heure est suivie de celle des minutes, les deux éléments étant séparés par les deux points (sans espace).

Exemple : 17:30 (et non 5 h 30 P.M., qui correspond à l'usage américain)

Lorsqu'on veut indiquer la date et l'heure dans un tableau ou pour des usages techniques, on peut donc l'écrire comme suit : 2006100417:30 ou 2006 10 04 17:30 ou 2006-10-04-17:30.

Dans un texte suivi, on préférera cependant la présentation alphanumérique; dans ce cas, on utilise l'abréviation h, séparée du chiffre qui précède et qui suit par un espacement.

Exemple : Le 4 octobre 2006, à 17 h 30

Lorsqu'il s'agit d'une heure juste, on l'indique comme suit : 17 h (et non 17 h 00).

Quand il est nécessaire d'indiquer une heure ou une durée précises, on recourra alors aux abréviations du système international d'unités (h, min, s).

Exemple : L'athlète a couru le marathon en 2 h 13 min 23 s.

Quand le contexte exige plus de précision, on peut indiquer la mention du fuseau horaire, par exemple HNE (heure normale de l'Est) ou HAE (heure avancée de l'Est). Le Québec s'étend officiellement d'est en ouest sur deux fuseaux horaires (celui le plus à l'est, aux Îles-de-la-Madeleine et en Basse-Côte-Nord, utilise le sigle HNA pour « heure normale de l'Atlantique » ou HAA pour « heure avancée de l'Atlantique »). Le changement d'heure s'effectue au Québec à 2 h le dimanche

suivant le premier samedi d'avril et le dernier samedi d'octobre (**CAN/CSA Z243.230-98**). L'heure normale est en usage durant la période d'hiver.

Pour représenter l'heure en temps universel coordonné (TUC), la lettre majuscule Z doit suivre, sans séparateur, le dernier chiffre de la représentation de l'heure; elle représente alors l'heure du fuseau horaire de Greenwich.

Exemple : Si l'heure locale au Québec est 10:00, en TUC, c'est 15:00Z.

Pour plus de détails sur les fuseaux horaires, consulter la norme **CAN/CSA Z234.4-89**.

9. Les unités monétaires

D'après la norme **NQ 9221-500** du Bureau de normalisation du Québec, le symbole d'unité monétaire est placé après la valeur numérique (et ses décimales, le cas échéant), et séparé de cette dernière par un espacement.

Exemples : 250 \$; 24,95 \$; 1288,01 \$

Le symbole d'unité monétaire peut être précédé du symbole M, pour « million » ou encore G, pour « milliard ». Les deux symboles sont alors accolés.

Exemples : 98 M\$; 12 G\$

Note : Ces usages sont réservés aux tableaux et aux textes de nature statistique ou financière.

Lorsqu'un code à deux lettres est nécessaire, on peut utiliser CA pour le dollar canadien et US pour le dollar américain. Le code à trois lettres pour le Canada est CAN (d'après la norme **ISO 3166**).

Exemples : 48 \$ CA; 789 \$ US

Dans les échanges internationaux, notamment électroniques, et lorsqu'on veut éviter toute ambiguïté, on s'en remettra à la norme **ISO 4217**, qui précise les codets des devises. Le codet attribué au dollar canadien est CAD; le codet USD désigne le dollar américain; le codet FRF s'applique au franc français, que remplace maintenant l'euro (EUR), et ainsi de suite. Pour les textes en français, il est recommandé de mettre le codet de devise après la somme.

Exemples : 48 CAD; 789 USD

10. Noms des systèmes d'écriture

La norme **ISO 15924:2004** fournit un code pour la représentation des noms d'écritures. Les codets sont conçus principalement pour être utilisés en terminologie, en lexicographie, en bibliographie et en linguistique, mais ils conviennent également à tous les cas nécessitant l'identification des écritures au moyen d'un code. Au Québec, le code du système d'écriture utilisé est Latn pour Latin.

Exemple:

```
<META HTTP-EQUIV="Content-Language" CONTENT="fr">
<META NAME="Content-Script" CONTENT="Latn">
```

VII. USAGES TYPOGRAPHIQUES COURANTS

Un texte est composé de différents éléments dont l'agencement doit respecter un certain nombre de règles dans le but évident d'en faciliter la présentation, la lecture et le traitement.

1. Les formats de papier

La norme **ISO 216** définit les formats de papier utilisés dans la plupart des pays aujourd'hui, dont le très connu format A4. Cette norme définit trois séries de format de papier : A, B et C. La série C est principalement utilisée pour les enveloppes.

Au Québec, les formats les plus usuels sont différents de ceux de la norme ISO. Ils se rapprochent des formats utilisés en Amérique du Nord, qui sont :

- le format 21,59 × 27,94 cm (8,5 × 11 po), pour les lettres, les rapports, les communiqués, les documents reprographiés, etc.
- le format 21,59 × 35,56 cm (8,5 × 14 po), pour les documents juridiques et administratifs principalement.

2. Les marges

Aucune norme ne régit l'emploi des marges. L'usage québécois veut toutefois que la marge du haut soit d'environ 5 cm pour la première page de chacune des parties du texte : l'introduction, le développement (ou même des parties du développement comme les sections et les chapitres) et la conclusion. Cette marge est de 2,5 cm pour les autres pages. La marge du bas ainsi que les marges de gauche et de droite varient généralement entre 2,5 et 4 cm. Enfin, l'usage veut que la marge de gauche soit de dimension au moins égale, sinon supérieure, à la marge de droite.

Par ailleurs, afin de faciliter les échanges internationaux, on s'assurera que les textes peuvent être imprimés autant sur du papier de format 21,59 × 27,94 cm que sur du papier de format A4 (norme internationale), ce dernier étant légèrement moins large et sensiblement plus haut. Des marges de 4 cm à droite et à gauche, et de 2,5 cm en haut et en bas semblent indiquées.

3. La division d'un texte

Un texte complexe peut être divisé de plusieurs manières. Une première méthode consiste à utiliser les diverses formes typographiques pour bien marquer les chapitres, sections, sous-sections : majuscules, minuscules en caractères gras, soulignement, italique, etc. On peut également avoir recours au système numérique international (1, 1.1, 1.1.1, etc.) ou encore au système de classement traditionnel utilisant lettres et chiffres, dans l'ordre suivant : les chiffres romains (I, II, III, IV...); les lettres majuscules (A, B, C, D...); les chiffres arabes (1, 2, 3, 4...); les lettres minuscules (a, b, c, d...). Ces éléments sont séparés de l'intertitre par un point, un tiret, un gros point, un losange ou même une parenthèse fermante dans le cas des deux derniers.

4. Les espacements

Pour des questions de lisibilité, d'intelligibilité et d'uniformité du français écrit, il est nécessaire de respecter un minimum de règles typographiques. En typographie, les espacements sont appelés espaces fines, moyennes et fortes, espaces-mots, espaces justifiantes, quarts de cadratin, demi-cadratin, espaces fixes, etc. Ces règles tiennent compte des possibilités typographiques encore relativement limitées qu'offrent les logiciels de traitement de texte courants (à la différence des logiciels d'édition et des logiciels professionnels de mise en page, qui permettent notamment les espaces fines).

Pour les traitements de texte courants, les espaces fines sont généralement supprimées et équivalent à une absence d'espacement (c'est le cas pour le point-virgule, le point d'exclamation et le point d'interrogation); toute autre espace est rendue par un espacement simple.

Tableau 4 : Espacements avant et après les signes de ponctuation et autres symboles courants

Nom du signe de ponctuation	Signe de ponctuation	Espacement avant le signe	Espacement après le signe
Apostrophe	'	Pas d'espace	Pas d'espace
Astérisque (placé avant le mot auquel il se rapporte)	*	Un espace	Pas d'espace
Astérisque (placé après le mot auquel il se rapporte)	*	Pas d'espace	Un espace
Barre oblique	/	Pas d'espace	Pas d'espace
Chevron fermant	>	Pas d'espace	Un espace
Chevron ouvrant	<	Un espace	Pas d'espace
Crochet fermant]	Pas d'espace	Un espace
Crochet ouvrant	[Un espace	Pas d'espace
Deux-points	:	Un espace	Un espace
Deux-points dans les heures numériques	:	Pas d'espace	Pas d'espace
Guillemet anglais fermant	”	Pas d'espace	Un espace
Guillemet anglais ouvrant	“	Un espace	Pas d'espace
Guillemet français fermant	»	Un espace	Un espace
Guillemet français ouvrant	«	Un espace	Un espace
Parenthèse fermante)	Pas d'espace	Un espace
Parenthèse ouvrante	(Un espace	Pas d'espace
Petit guillemet fermant	"	Pas d'espace	Un espace
Petit guillemet ouvrant	"	Un espace	Pas d'espace
Point	.	Pas d'espace	Un espace
Point d'exclamation	!	Pas d'espace	Un espace
Point d'interrogation	?	Pas d'espace	Un espace
Points de suspension (en début de phrase ou remplaçant le début d'un texte)	...		Un espace
Points de suspension (au milieu ou à la fin d'une phrase)	...	Pas d'espace	Un espace
Point-virgule	;	Pas d'espace	Un espace
Pour cent	%	Un espace	Un espace
Signe arithmétique	+, -, ×, ÷, =, <, >	Un espace	Un espace
Symbole SI ou autre	kg, s, cm, A, l	Un espace	Un espace
Tiret	–	Un espace	Un espace
Trait d'union	-	Pas d'espace	Pas d'espace
Unité monétaire	\$, M\$, \$ CA, \$ US, ¢, €	Un espace	Un espace
Virgule (dans les textes)	,	Pas d'espace	Un espace
Virgule décimale	,	Pas d'espace	Pas d'espace

5. Les coupures de mots en fin de ligne

De façon générale, les coupures de mots en fin de ligne doivent obéir à la division syllabique. Les règles que l'on peut utiliser dans les applications informatiques pour reconnaître les syllabes sont les suivantes :

- De façon générale, une consonne placée entre deux voyelles introduit une nouvelle syllabe : pa/ri/té, fé/bri/le, La/bra/dor.
- Lorsqu'il y a deux consonnes placées entre deux syllabes, la première appartient à la syllabe précédente, la seconde, à la syllabe suivante.

Toutefois, l ou r précédés d'une autre consonne (différente de l ou r) forment avec cette consonne un groupe inséparable (bl, cl, fl, gl, pl, br, cr, dr, fr, gr, pr, tr, vr). Les groupes ch, ph, gn, th sont également inséparables.

- Lorsqu'il y a trois consonnes consécutives à l'intérieur d'un mot, ordinairement les deux premières terminent une syllabe et l'autre commence une nouvelle syllabe. Toutefois, les groupes bl, cl..., br, cr..., cités plus haut, commencent généralement une syllabe.
- Dans le cas des mots composés, la division se fait entre les éléments (un élément ne pouvant être scindé pour des raisons de compréhension) : fer/à/cheval; court-/circuit.

Les divisions à éviter :

- les mots en fin de page;
- les nombres, les pourcentages, les sigles, les dates;
- les mots de moins de quatre lettres;
- les coupures qui isolent une seule lettre sur une ligne (par exemple, é/cole);
- les coupures après une apostrophe (par exemple, aujourd'hui);
- les coupures qui isolent le titre de civilité ou le titre honorifique du nom propre (la coupure est toutefois permise entre le prénom et le nom);
- les coupures entre deux voyelles; on peut toutefois, dans tous les cas, séparer un préfixe du radical du mot (par exemple, pré/avis, anti/allergique).

Malgré ces quelques règles, le français est moins complexe que l'anglais pour traiter les coupures de mots en fin de ligne. Aussi, au lieu de recourir aux dictionnaires comme on doit le faire avec les logiciels de langue anglaise, il est possible en français de prévoir un algorithme simple. Cette solution nécessite moins d'espace de mémoire et améliore la rapidité du traitement.

6. La pagination

La page de titre, les pages préliminaires ainsi que les pages d'intertitres (lorsque les intertitres figurent sur une page seule) ne sont pas paginées; toutes ces pages sont toutefois comptées dans la pagination. La pagination commence à partir du début de l'introduction et se termine à la fin des pages annexes, ce qui comprend les illustrations et les tableaux, le cas échéant.

VIII. TRI, CLASSEMENT ET RECHERCHE

1. Tri et classement

Chaque langue a adopté au cours de son histoire des modes de classement des mots qui lui sont propres. Ces méthodes de tri naturelles doivent être respectées, c'est-à-dire reproduites de façon automatique par les ordinateurs. Mais les ordinateurs et leurs programmes se sont longtemps révélés peu efficaces dans les opérations de tri et de classement alphabétique, et ce, non seulement pour le français mais également pour plusieurs langues importantes, comme l'allemand, l'espagnol, l'arabe, le chinois, le thaï et même l'anglais.

Afin de régler ce problème, le Canada a adopté une norme nationale (**CAN-CSA Z243.4.1-98**). Cette norme fait la synthèse des méthodes de classement suivies par les dictionnaires français et anglais et normalise un ordre de classement lexical prévisible à 100 %. La norme canadienne est également applicable intégralement à l'allemand, au portugais, à l'italien et au néerlandais. Elle nécessite toutefois une adaptation mineure pour l'espagnol.

Au gouvernement du Québec, c'est la norme **ISO/CEI 14651:2001** qui est utilisée. Celle-ci permet d'étendre le répertoire des chaînes à trier au-delà de l'alphabet latin.

Exemple d'ordre de tri normalisé selon la norme canadienne de classement **ISO/CEI 14651:2001** (tri du dictionnaire) :

@@@@@	COTÉ	Noël
0000	côté	NOËL
9999	CÔTÉ	notre
Aalborg	du	nôtre
aide	dû	ode
aïeul	élève	œil
air	élevé	ou
@@@air	gène	OÙ
air@@@	gêne	ovoïde
Ålborg	géné	pèche
août	Größe	pêche
bohème	Grossist	péché
Bohême	haie	PÉCHÉ
Bohémien	haïe	pêché
caennais	île	pécher
cæsium	Île d'Orléans	pêcher
ça et là	lame	pechère
C.A.F.	l'âme	péchère
Canon	lamé	relève
cañon	les	relevé
casanier	LÈS	resume
cølibat	lèse	résumé
colon	lésé	résumé
côlon	L'Haÿ-les-Roses	révèle
coop	MacArthur	révélé
co-op	MÂCON	Þorsmörk
COOP	maçon	Thorvardur
CO-OP	medal	Þorvarður
Copenhagen	meðal	vice-president
cote	McArthur	vice-président
COTE	Mc Arthur	vice-president's offices
côte	Mc Mahon	vice-presidents' offices
CÔTE	MODÈLE	vice versa
coté	modelé	VICE-VERSA

2. Recherche

La recherche d'information textuelle utilise, pour la comparaison, les mêmes concepts et les mêmes conventions que le tri. Idéalement, les fonctions de recherche de chaînes de caractères doivent être indépendantes de la casse, des caractères spéciaux et des signes diacritiques. Ainsi, une recherche de « contremaître » trouvera aussi « contre-maître », graphie ancienne maintenant fautive, mais encore fréquente. Une recherche élargie trouvera aussi « clef » et « clé » lorsqu'on cherche « cle ».

Lorsqu'il n'est pas possible de faire la distinction entre la graphie phonétique et la graphie avec signes diacritiques de la chaîne de caractères recherchée, on se cantonnera à la recherche exacte, c'est-à-dire la correspondance exacte entre la chaîne recherchée et l'argument de recherche. Ainsi, lorsqu'on cherche « où », on ne trouvera pas « ou ».

IX. MATÉRIEL INFORMATIQUE

Un matériel informatique en français :

- porte des inscriptions en français sur les boutons de commande ou les touches de clavier;
- offre, le cas échéant, un affichage électronique en français;
- comporte un mode d'emploi et une documentation (par exemple une garantie) en français;
- doit être capable de produire et de recevoir tous les signes diacritiques (accents, cédille, tréma) du français.

Périphériques de saisie

Un des principaux périphériques de saisie est sans conteste le clavier d'ordinateur, que ce soit pour un ordinateur de bureau, un portatif ou un assistant numérique personnel.

Il est donc important que le clavier utilisé au Québec soit à même de reproduire au moins les 134 caractères nécessaires pour la représentation du système d'écriture du français. Le seul clavier capable de reproduire l'ensemble des 191 caractères de l'Alphabet latin n° 1 est le clavier normalisé **CAN/CSA Z243.200-92**.



C'est la seule norme concernant le clavier d'ordinateur. Elle est adoptée par les principaux constructeurs de matériel informatique, et le pilote est disponible pour les environnements Windows, Macintosh et Linux. On trouvera une explication détaillée à l'adresse <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/clavier.html> ainsi que les tableaux de dénomination des caractères et des touches de fonction qui apparaissent sur le clavier normalisé en annexe de ce document.

Il y a d'autres méthodes de saisie qui sont aussi utilisées, telle la reconnaissance de l'écriture manuscrite. Celle-ci doit offrir au minimum le soutien des 134 caractères du français. Quant à la reconnaissance vocale, il est important que les différents accents du français dans la francophonie soient pris en compte.

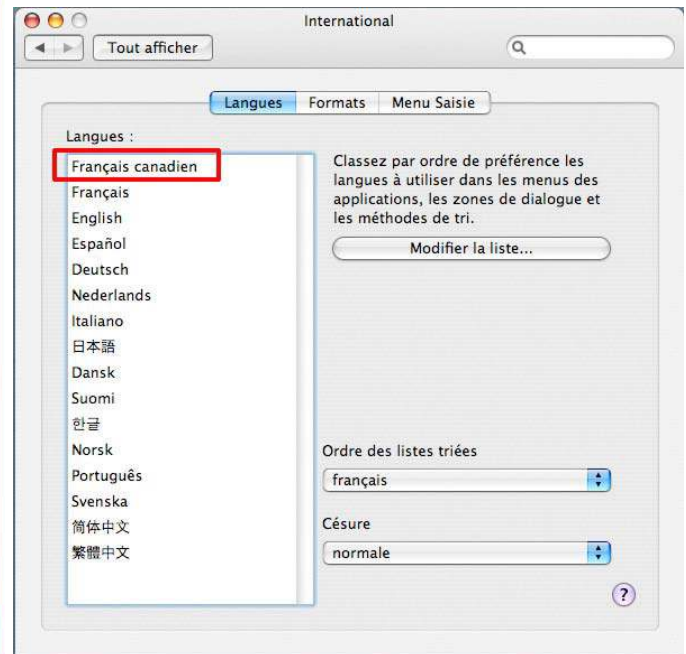
X. CONFIGURATION DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION

Outre le pilote de clavier pour la saisie, il est important que les paramètres régionaux des systèmes d'exploitation en français correspondent aux critères en vigueur au Québec. Ceux-ci influencent le format d'affichage de l'heure, de la date, des nombres, du symbole monétaire, etc.

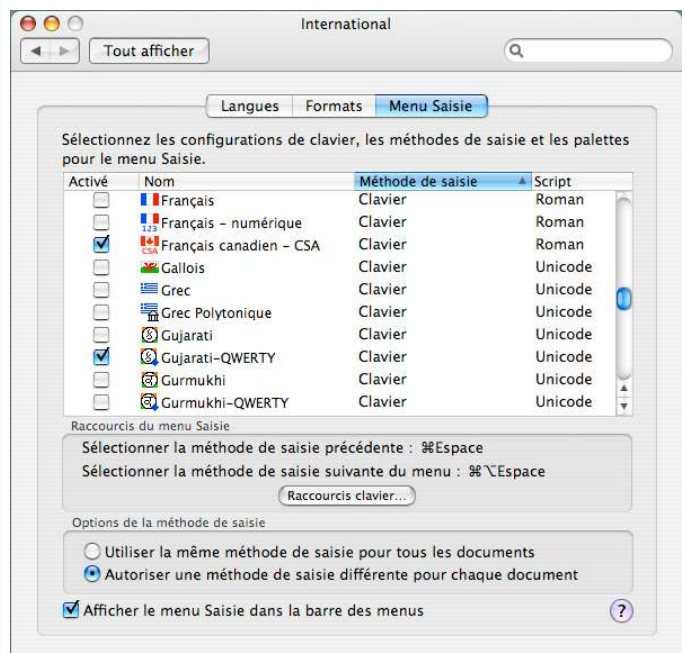
1. MS Windows et Mac OS X

Les différents paramètres à vérifier sont accessibles à partir du panneau de configuration dans les options régionales et linguistiques (environnement Windows XP SP2) et à partir des Préférences Système, icône International (environnement Mac OS X 10.4.6).

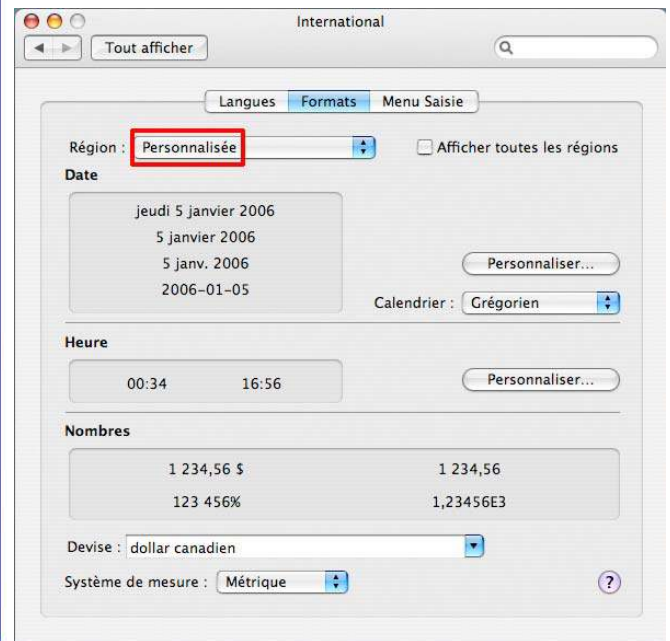
Langue : Il faut sélectionner « Français (Canada) » dans les options régionales pour l'environnement Windows et « Français canadien » pour l'environnement Mac OS X.



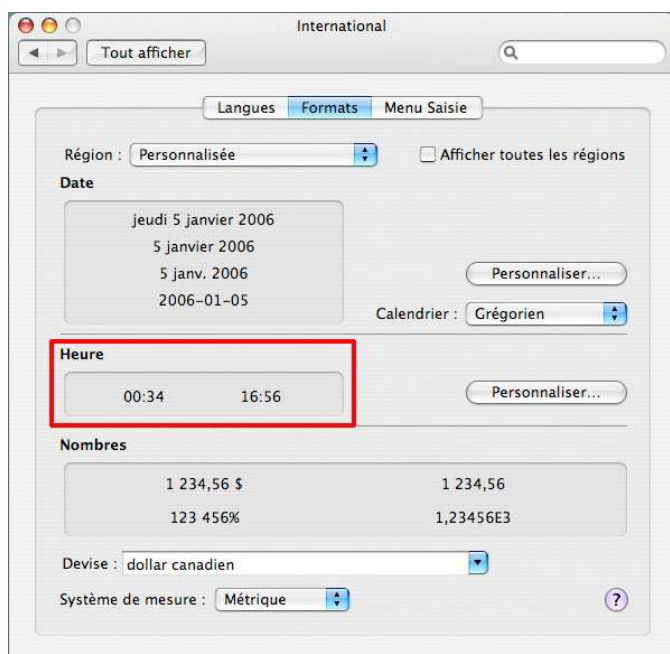
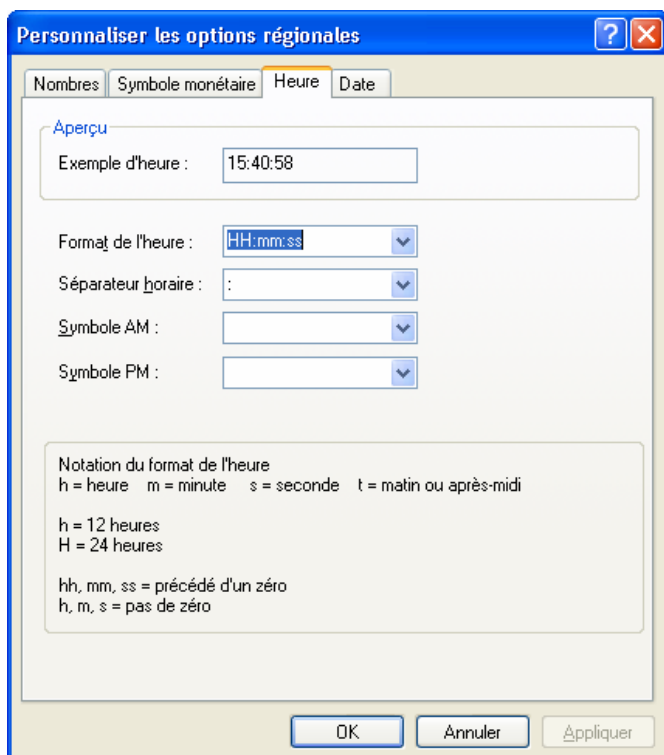
Clavier : Le pilote de clavier le plus adapté à la saisie des signes diacritiques de la langue française est le « Canadien multilingue standard » pour l'environnement Windows et le « Français canadien – CSA » pour l'environnement Mac OS X.



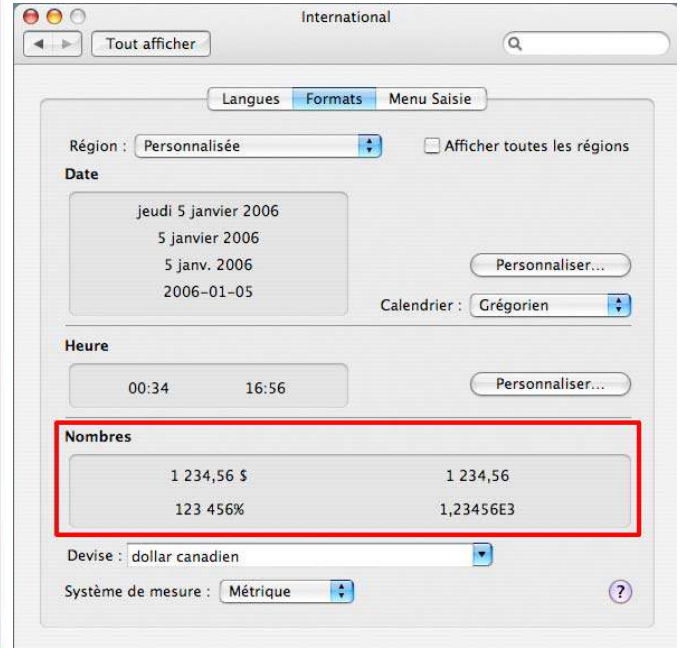
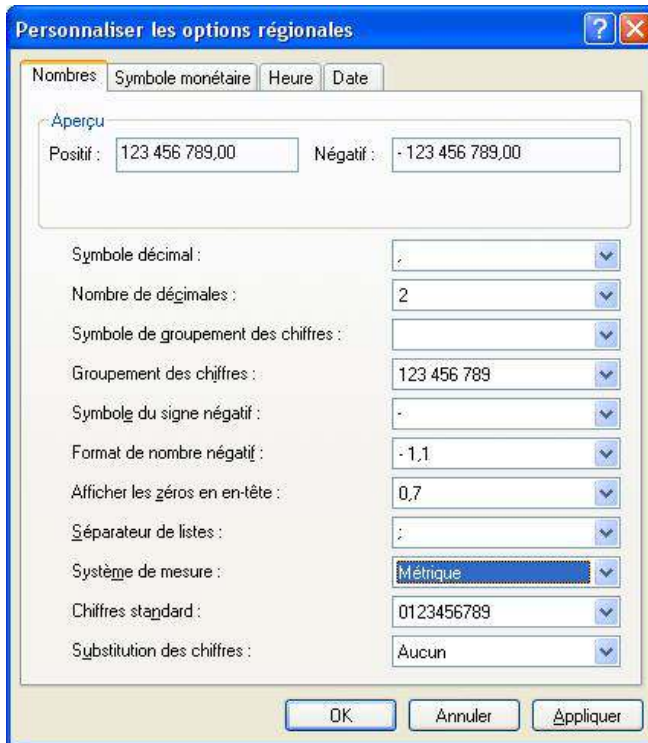
Date : Le format de la date abrégée doit être aaaa-MM-jj, ce qui correspond au format international ISO 8601:2004. Le format de date longue est j MMMM aaaa (sans la virgule séparant le mois de l'année).



Heure : Le format de l'heure doit être HH:mm:ss, ce qui correspond au format international ISO 8601:2004. Le H correspond à une notation sur 24 heures.

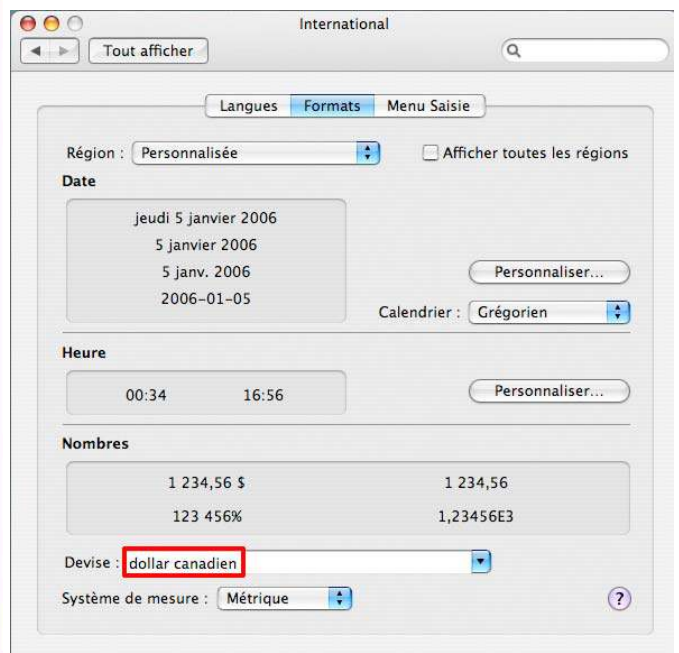
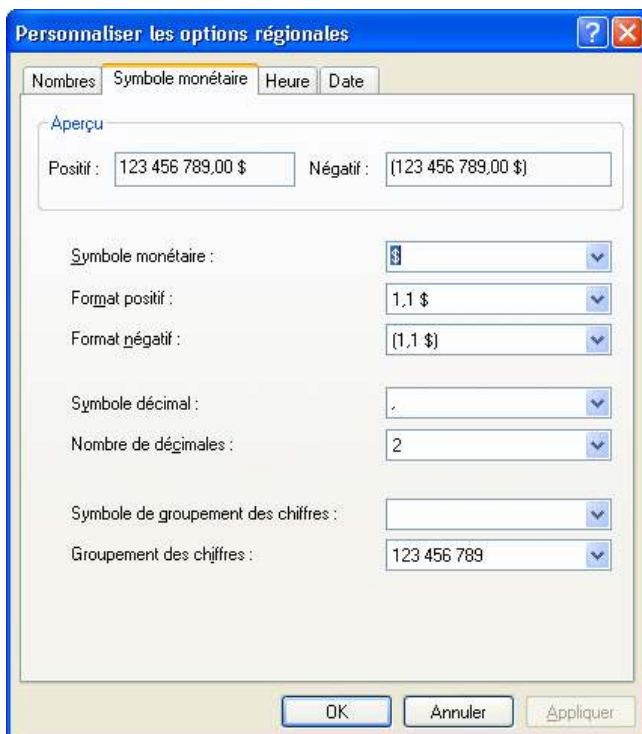


Nombres : Les nombres doivent être affichés selon la notation du système métrique suivant le système international d'unités (SI, norme ISO 31).

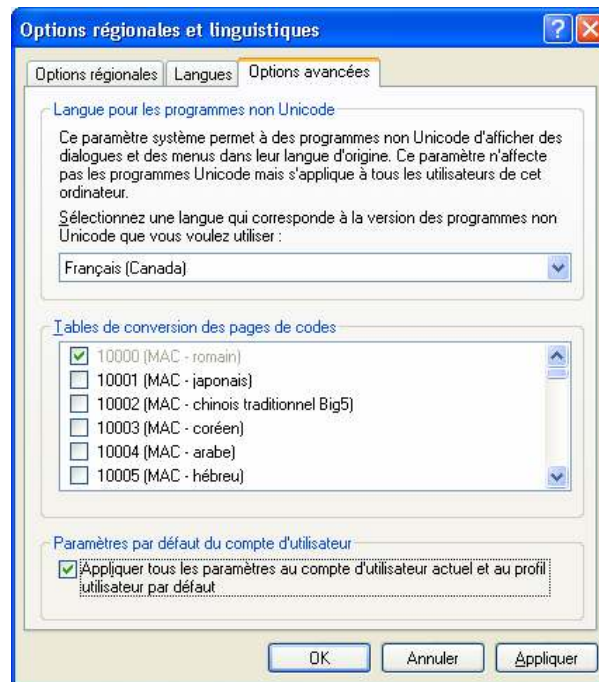


Remarque : Il faut une espace insécable devant le signe de pourcentage.

Symbole monétaire : Le format de la valeur monétaire et la position du symbole monétaire est déterminé suivant la norme NQ 9921-500.

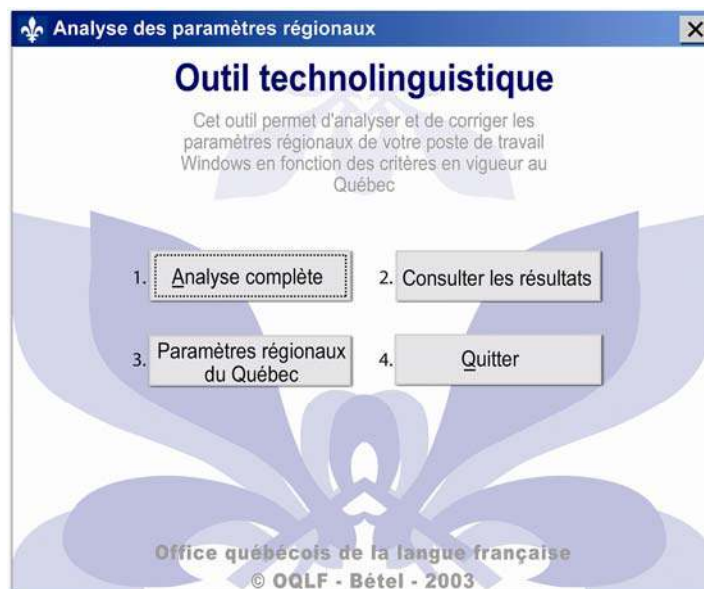


Options avancées : En dernier lieu, pour l'environnement Windows, il faut choisir « Français (Canada) » comme langue pour les programmes non Unicode et activer l'option pour que ces paramètres soient appliqués comme valeurs par défaut pour tous les utilisateurs.



2. Outil technolinguistique (OTL)

Toujours pour l'environnement Windows, il est possible en un « tour de clic » de vérifier les paramètres régionaux et de les rendre conformes aux normes en vigueur au Québec en téléchargeant l'outil technolinguistique à partir du site Web de l'Office québécois de la langue française à l'adresse http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/otl_1.html.



Cet outil permet également de modifier la langue par défaut du système d'exploitation (SystemDefaultLangID) du code 040c Français (France) au code 0c0c pour Français (Canada). Ce faisant, à l'installation, les applications utilisant ce code seront adaptées pour le Québec.

Ce code intervient, par exemple, sur :

- le niveau de chiffrement des données à 128 bits;
- le format de papier Lettre choisi par défaut plutôt que le format A4 pour les imprimantes.

3. Linux

En ce qui concerne le système d'exploitation Linux, la configuration des paramètres régionaux est indiquée dans l'étude technolinguistique « Linux en français » disponible dans le site Web de l'Office à l'adresse http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/dossiers/BETEL_Linux.pdf.

XI. RECOMMANDATIONS RELATIVES AU COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le serveur

- Tout serveur de courrier électronique connecté à Internet devrait être mis à niveau pour soutenir le protocole ESMTP (*Extended Simple Mail Transfer Protocol*) 8BITMIME.
- Dans le choix d'un serveur, il est recommandé d'opter pour celui qui offre un soutien complet des communications en mode 8 bits. La majorité des problèmes de transmission dans les autres langues que l'anglais proviennent de communications en mode 7 bits.

La transmission

- On évitera de transmettre en mode QP (*quoted printable*). Cette option de configuration des logiciels conformes au protocole MIME permet la transmission en mode 7 bits, un mode en voie de disparition sur l'ensemble des serveurs de courriel du monde entier. Avec cette option, lorsque les balises MIME sont perdues, par exemple en passant par un redistributeur de courrier, même si le lieu d'origine et le lieu d'arrivée sont tous deux dans un environnement MIME, on trouve des séquences telles que « E9 » pour un « é » et d'autres séquences similaires pour tous les caractères accentués.
- Il est recommandé d'activer MIME 8 bits dans les logiciels de courrier électronique.
- Dans le choix de la méthode de codage de fichiers annexés au courrier, on préférera le mode BASE 64 (aussi appelé MIME dans certains logiciels de courrier électronique) à tout autre mode, les plus répandus étant UUENCODE, propre à UNIX, et BinHEX, propre à Macintosh.

XII. SITES WEB

Pour le codage des caractères accentués dans les documents publiés dans Internet, il est recommandé de coder comme un seul caractère les lettres accentuées (selon le jeu de caractères **ISO/CEI 8859-1**, qui constitue la norme minimale explicite) plutôt que comme des entités SGML; par exemple, on écrira « é » plutôt que « ´ » ou que « é ».

Si une langue autre que celles soutenues par le jeu de caractères ISO/CEI 8859-1 est présente dans certaines pages, on peut alors envisager le jeu de caractères **ISO/CEI 10646** avec un encodage **UTF-8** de manière à permettre une compatibilité accrue avec le format XML.

Il est conseillé de toujours inclure, dans chaque page Web, une indication de la langue dans laquelle la page est rédigée. En HTML, cette indication se fait au moyen de l'attribut lang.

Exemple : `<html lang='fr-CA'>` pour le Québec

Le XML (langage de balisage extensible) est une évolution du langage SGML permettant aux concepteurs de documents HTML de définir leurs propres marqueurs, dans le but de personnaliser la

structure des données qu'ils comptent présenter. Il est nécessaire de préciser la langue du contenu au moyen de l'attribut lang :

Exemple :

```
<?xml version="1.0" encoding="utf-8" ?>
<doc xml:lang="fr">
  <list title="Titre en français standard" xml:lang="fr">
    <p xml:lang="fr-ca">Texte en français provenant du Québec.</p>
  </List>
</doc>
```

Les informations affichées doivent reprendre le format recommandé dans les pages précédentes (date, heure, adresse, etc.), et les références graphiques doivent s'adapter aux caractéristiques culturelles du Québec. Par exemple, on ne devrait pas avoir à cliquer sur le drapeau de la France pour obtenir l'affichage des pages dans la langue officielle du Québec.

XIII. OUTILS D'AIDE À LA FRANCISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Base de données PIF



Cette base de données recense les produits informatiques (matériel et logiciels) disponibles en français au Québec. On peut l'interroger par produits, par concepteurs ou par catégories. Elle est accessible à partir de la page d'accueil du site Web de l'Office (<http://www.oqlf.gouv.qc.ca>).

Laboratoire Bétel



Le banc d'évaluation technolinguistique (Bétel) a été mis sur pied à l'Office québécois de la langue française pour procéder à l'évaluation des logiciels et du matériel dans le but de faciliter la francisation des technologies de l'information. Les caractéristiques du français sont vérifiées en tenant compte des normes et des standards établis. Le sceau « Informatique tout en français » est attribué, le cas échéant. Les résultats de Bétel sont diffusés dans le site Web de l'Office. On peut acheminer toute question liée à l'utilisation d'une version française d'un produit au Bétel à l'adresse de courriel betel@oqlf.gouv.qc.ca.



XIV. CONCLUSION

Ce document peut servir de guide pour la localisation des technologies de l'information. Il est inspiré de travaux menés conjointement par le Secrétariat du Conseil du trésor et par l'Office québécois de la langue française, organismes publics du Québec. Il présente les différents aspects à prendre en compte pour cibler adéquatement une clientèle francophone d'Amérique du Nord et garantir le respect des caractéristiques culturelles et linguistiques de la langue française.

Pour une diffusion internationale, il faut penser à respecter chaque particularité locale. En cette ère de mondialisation, le rayonnement du français passe par le multilinguisme des systèmes d'information. Les technologies de l'information sont maintenant prêtes à le favoriser.

BIBLIOGRAPHIE

Normes internationales

ISO 31	Grandeurs et unités
ISO 639	Codes de langues
ISO 3166-1:1997	Codes pour la représentation des pays et de leurs subdivisions - Partie 1 : Codes pays
ISO 3166-2:1998	Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions - Partie 2 : Code pour les subdivisions de pays
ISO 4217:2001	Codes pour la représentation des monnaies et types de fonds
ISO 8601:2004	Représentation de la date et de l'heure
ISO/CEI 2382	Technologies de l'information -Vocabulaire
ISO/CEI 8859-1	Traitement de l'information — Jeux de caractères graphiques sur un seul octet - Partie 1 : Alphabet latin n° 1
ISO/CEI 8859-15	Traitement de l'information — Jeux de caractères graphiques sur un seul octet - Partie 1 : Alphabet latin n° 9
ISO/CEI 8879	Langage normalisé de balisage généralisé (SGML)
ISO/CEI 9995-7	Technologies de l'information — Disposition des claviers conçus pour la bureautique - Partie 7 : Symboles employés pour la représentation des fonctions.
ISO/CEI 10646-1	Jeu universel de caractères codés à plusieurs octets - Partie 1 : Architecture et table multilingue
ISO/CEI 14651	Classement international et comparaison de chaînes de caractères.
ISO/CEI 14755	Méthode de saisie de caractères du jeu universel de caractères à l'aide d'un clavier ou d'autres unités d'entrée
ISO 15924:2004	Codes pour la représentation des noms d'écritures.

Normes canadiennes

CAN/CSA Z234.4-89	Noms des fuseaux horaires
CAN/CSA Z243.4.1-98	Méthode canadienne de classement alphabétique
CAN/CSA Z243.200-92	Claviers canadiens pour le français et l'anglais
CAN/CSA Z243.230-98	Conventions canadiennes minimales de localisation des logiciels

Normes québécoises

NQ 9921-500	Unité monétaire canadienne et autres — Désignation et règles d'écriture
NQ 9990-901	Le système international d'unités (SI) — Définitions, symboles et principes d'écriture
NQ 9990-941	Système d'unités de mesure — Facteurs de conversion au système international d'unités (SI)
NQ 9990-951	Date et heure — Représentation entièrement numérique

Ouvrages techniques

- BANC D'ÉVALUATION TECHNOLOGIQUE. *Grille d'évaluation et Guide d'utilisation*, Montréal, Office québécois de la langue française, 2001, 10 p.
- DEWEYS, Victor. *Le Guide de l'imprimerie et du papier : Normes gouvernementales en matière d'impression*, Québec, Conseil du trésor, Services gouvernementaux, 1995, 180 p.
- HUARD, Guy et autres. *Le SGML en documentation juridique et gouvernementale : potentiel et mise en œuvre*, Québec, Les Publications du Québec, 1995, 86 p.
- LABONTÉ, Alain. *Guide conceptuel pour la réalisation de logiciels de langue française à portée multilingue*, Québec, Ministère des Communications, 1987, 23 p.
- LABONTÉ, Alain. *Les séquences de classement : du chinois à l'anglais en passant par le français*, Québec, Ministère des Communications, 1988, 12 p. et fig.
- LABONTÉ, Alain. *Règles de classement alphabétique en langue française et procédure informatisée pour le tri*, Québec, Ministère des Communications, 1988, 6 p.
- LABONTÉ, Alain. *Fonction de systèmes : soutien des langues nationales*, Québec, Ministère des Communications, 1988, 4 p.
- LABONTÉ, Alain. *Technique de réduction : tris informatiques à quatre clés*, Québec, Ministère des Communications, 1989, 6 p.
- LABONTÉ, Alain. *Quand « Z » vient-il avant « a »? Algorithme de tri respectant langues et cultures*, Québec, Ministère des Communications, 1990, 9 p. et fig.

Ouvrages généraux

- CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et GUILLOTON, Noëlle. *Le français au bureau*, 6^e éd. revue et augmentée, Québec, Les Publications du Québec, 2005, 754 p.
- GREVISSE, Maurice. *Le bon usage*, Gembloux, Duculot, 1975, 1322 p.

Vocabulaires et lexiques sur les technologies de l'information, publiés par l'Office québécois de la langue française

- Vocabulaire du micro-ordinateur
- Vocabulaire de la bureautique
- Lexique de la micro-électronique
- Vocabulaire d'Internet

INDEX

@	9, 17	Chemin.....	8
¢	15	Chevron	10, 15
\$	13, 15	Chiffres arabes.....	5, 14
€	6, 15	Chiffres romains.....	14
8BITMIME.....	23	Chinois	7, 16
aaaa	20	Chopine.....	11
Abréviation	8, 9, 10, 11, 12	Classement.....	6, 14, 16, 17
Accent	5, 9, 18, 23	Clavier.....	18, 19
Acre.....	11	Codage	23
Adaptation.....	16	Codet	9, 13
Adresse électronique	9	Collate.....	6
Adresse postale	8	Configuration.....	18, 23
Adresse Web	9, 10	Consonne.....	15, 16
æ/Æ	5	Conversion.....	6, 11
Albanais	7	Corde	11
Allemand	7, 16	Coupure	15, 16
Alphabet latin	5, 6, 7, 10, 18, 31, 32	Courriel	9, 23, 24
Anglais	6, 7, 15, 16, 23	Courrier électronique	9, 23
Année.....	11, 12, 20	Crochet	10, 15
Apostrophe.....	15, 16	Cube	11
Arabe	16	Cuillerée.....	11
Arpent	11	Danois.....	7
Arrobas	9	Date	6, 11, 12, 16, 18, 20, 24
ASCII.....	9	Décimal	11, 13, 15
Astérisque	15	Décimètre.....	11
Avenue.....	8	Décimètre cube.....	11
Barre oblique.....	15	Degré	11
BASE 64	23	Deux-points.....	15
Bétel.....	5, 24	Devise	13
BinHex	23	Diacritique	9
Bits	7, 9, 23, 31, 32	Dictionnaire	10, 16, 17
BNQ	6, 10	Dimension	14
Boisseau	11	Division d'un texte	14
Boulevard.....	8	Division syllabique	15
Cadratin	10, 14	Dizaine	7
Calendrier	11	Dollar.....	6, 13, 16, 18
CAN/CSA Z234.4-89.....	13, 25	Écriture.....	5, 6, 7, 9, 13, 18
CAN/CSA Z243.200-92.....	18, 25	Encodage.....	7, 23
CAN/CSA Z243.230-98.....	6, 13, 25	Entité SGML.....	23
CAN/CSA Z243.4.1-98.....	25	Enveloppes	14
Caractères .. 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 17, 18, 23		ESMTP.....	23
Carte professionnelle	9, 10	Espace	8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16
Casse.....	17	Espacement	14, 15
Catalan.....	7	Espaces fines.....	14
Cédille	18	Espagnol	7, 16
Celsius	11	Établissements scolaires	8
Centimètre	10, 11, 14, 15	Euro	6, 13
Centimètre cube.....	11	Fahrenheit.....	11
Changement d'heure.....	12	Finnois	7
Charte	5	Format.....	6, 7, 14, 18, 20, 21, 23, 24

Formats de papier.....	14	Livre	11
Franc.....	13	Locale	6, 13, 24
Français ..	5, 6, 7, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 23, 24	Localisation	5, 24
Francophones	5, 6	Locuteurs	5
Fuseau horaire.....	12, 13	m ²	11
Gallon.....	11	m ³	11
GDT	6	Mac OS X.....	18, 19
Gramme	11	Macintosh.....	18, 23
Grand dictionnaire terminologique	6	Majuscule.....	5, 6, 7, 8, 9, 13, 14
Grandeur.....	11	Marge.....	14
Graphie	17	Messages.....	6
Greenwich.....	13	Mesure	10, 11
Grégorien	11	Métrique	10, 21
Guillemet.....	5, 15	Mille.....	11
Heure	6, 11, 12, 13, 15, 18, 20, 24	Milliard.....	7, 13
Heure normale	12	Millibar	11
HNA	12	Milliers.....	7
HNE	12	Millilitre	11
HTML	23	Millimètre.....	10
HTTP.....	9	Million.....	6, 7, 13
Insécable.....	10	MIME.....	23
Internationalisation.....	9	Minuscule	5, 6, 7, 8, 9, 11, 14
Internet.....	7, 9, 23	Minute	12
Islandais.....	7	ml	11
ISO	6	mm	10, 20
ISO 31	9, 13, 21, 25	MMMM	20
ISO 3166.....	9, 13, 25	Mois	11, 12
ISO 4217.....	13, 25	Mondialisation	24
ISO 639.....	25	Monnaie	6, 15, 18, 21
ISO 8601.....	11, 12, 20, 25	Monsieur	8
ISO/CEI 10646.....	7, 9, 23, 25	Montant	13
ISO/CEI 14651.....	16, 17, 25	MS Windows	18, 19, 22
ISO/CEI 14755.....	25	Multilinguisme	6, 7, 19, 24
ISO/CEI 2382.....	25	Néerlandais.....	7, 16
ISO/CEI 8859-1.....	6, 7, 23, 25, 31, 32	Nœud	11
ISO/CEI 8859-15.....	7, 25, 32	Nombres ...	6, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 21
ISO/CEI 8879.....	25	Nominatif.....	7
ISO/CEI 9995-7.....	25	Noms de personnes.....	7
Italien	7, 16	Normalisation	6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 21, 22, 23
Jeux de caractères.....	6, 7, 23, 31, 32	Norvégien.....	7
Journée	11	NQ 9921-500	21, 25
Jours	11, 12	NQ 9990-901	25
Kelvin	11	NQ 9990-941	11, 25
kg	15	NQ 9990-951	25
Kilomètre.....	10, 11	Numéro	8, 10
km	10, 11	Octet	7
kn	11	Odonyme	7
langue officielle	5	Œ	5, 6
Latin	5, 9, 13, 16	Once	11
lb	11	Options régionales et linguistiques	18
Ligature	5, 6, 32	OQLF	5
Linux	18, 23	Ordre.....	6, 9, 14, 16
Liquide	11		

OTL	22	Siècle	11
Ouest	8, 12	Signes diacritiques	7, 17, 18, 19
Outil technolinguistique	22	Site Web	7, 10, 22, 23
oz	11	Soulignement	14
pa	11, 14, 15, 16, 23	Standard	9, 19
Pagination	16	Suédois	7
Paramètres régionaux	18, 22, 23	Syllabe	15, 16
Parenthèse	8, 10, 14, 15	Symbole	5, 6, 9, 10, 13, 15, 18, 21
Pascal	11	Système	5, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 18, 21, 22, 23, 24
Patronyme	8	Tasse	11
PIF	24	Technolinguistique	22, 23
Pilote de clavier	18, 19	Technologies de l'information	5, 6, 7, 24
Pinte	11	Tél.	10
po	14	Télééc.	10
Point	9, 10, 12, 14, 15	Télécopie	10
Point d'exclamation	15	Téléphone	10
Point d'interrogation	15	Telnet	9
Points de suspension	15	Temps universel coordonné	13
Point-virgule	15	Terminologie	6
polices de caractères	7	Thaï	16
Ponctuation	5, 15	Tiret	14, 15
Portugais	7, 16	Traduction	5
Postes	9	Trait d'union	10, 11
Pouce	11	Tréma	18
Pour cent	15	Tri	16, 17
Pourcentage	16	TUC	13
Prénom	7, 9, 16	Typographie	7, 10, 14
Protocole	9, 23	Unicode	22
Province	8, 9	Unité	11, 13, 15
Pseudonyme	9	Unité monétaire	6, 13
QP	23	Unités de mesure	10, 11
Québec ..	1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 18, 22, 23, 24	Unix	23
Quoted printable	23	USD	13
Raisons sociales	8	Usenet	9
Recherche	17	UTF	7, 23
Règles typographiques	14	UTF-8	7
RFC 2396	9	Uuencode	23
Rue	8	Verge	11
Saisie	7, 18, 19	Village	8
Semaine	11	Ville	8
Séparateur	10, 11, 13	Virgule	8, 10, 14, 15, 20
Séparateur décimal	10	Voyelle	15, 16
SGML	23	Web	9, 23
SI	10, 11, 15, 21	XML	23

NOTES

PAGE DE CODE ISO/CEI 8859-1

Alphabet latin n° 1

NUL	DLE		0	@	P	`	p	PAD	DCS	NBS	°	À	Đ	à	đ
000 00	016 10	032 20	048 30	064 40	080 50	096 60	112 70	128 80	144 90	160 A0	176 B0	192 C0	208 D0	224 E0	240 F0
SOH	DC1	!	1	A	Q	a	q	HOP	PU1	ı	±	Á	Ñ	á	ñ
001 01	017 11	033 21	049 31	065 41	081 51	097 61	113 71	129 81	145 91	161 A1	177 B1	193 C1	209 D1	225 E1	241 F1
STX	DC2	"	2	B	R	b	r	BPH	PU2	ç	²	Â	Ò	â	ò
002 02	018 12	034 22	050 32	066 42	082 52	098 62	114 72	130 82	146 92	162 A2	178 B2	194 C2	210 D2	226 E2	242 F2
ETX	DC3	#	3	C	S	c	s	APC	STS	£	³	Ã	Ó	ã	ó
003 03	019 13	035 23	051 33	067 43	083 53	099 63	115 73	131 83	147 93	163 A3	179 B3	195 C3	211 D3	227 E3	243 F3
EOT	DC4	\$	4	D	T	d	t	IND	CCH	¤	´	Ä	Ô	ä	ô
004 04	020 14	036 24	052 34	068 44	084 54	100 64	116 74	132 84	148 94	164 A4	180 B4	196 C4	212 D4	228 E4	244 F4
ENQ	NAK	%	5	E	U	e	u	NEL	MW	¥	µ	Å	Õ	å	õ
005 05	021 15	037 25	053 35	069 45	085 55	101 65	117 75	133 85	149 95	165 A5	181 B5	197 C5	213 D5	229 E5	245 F5
ACK	SYN	&	6	F	V	f	v	SSA	SPA	ı	¶	Æ	Ö	æ	ö
006 06	022 16	038 26	054 36	070 46	086 56	102 66	118 76	134 86	150 96	166 A6	182 B6	198 C6	214 D6	230 E6	246 F6
BEL	ETB	'	7	G	W	g	w	ESA	EPA	§	·	Ç	×	ç	÷
007 07	023 17	039 27	055 37	071 47	087 57	103 67	119 77	135 87	151 97	167 A7	183 B7	199 C7	215 D7	231 E7	247 F7
BS	CAN	(8	H	X	h	x	HTS	SOS	¨	¸	È	Ø	è	ø
008 08	024 18	040 28	056 38	072 48	088 58	104 68	120 78	136 88	152 98	168 A8	184 B8	200 C8	216 D8	232 E8	248 F8
TAB	EM)	9	I	Y	i	y	HTJ	SGCI	©	¹	É	Ù	é	ù
009 09	025 19	041 29	057 39	073 49	089 59	105 69	121 79	137 89	153 99	169 A9	185 B9	201 C9	217 D9	233 E9	249 F9
LF	SUB	*	:	J	Z	j	z	VTS	SCI	ª	º	Ê	Ú	ê	ú
010 0A	026 1A	042 2A	058 3A	074 4A	090 5A	106 6A	122 7A	138 8A	154 9A	170 AA	186 BA	202 CA	218 DA	234 EA	250 FA
VT	ESC	+	;	K	[k	{	PLD	CSI	«	»	Ë	Û	ë	û
011 0B	027 1B	043 2B	059 3B	075 4B	091 5B	107 6B	123 7B	139 8B	155 9B	171 AB	187 BB	203 CB	219 DB	235 EB	251 FB
FF	FS	,	<	L	\	l		PLU	ST	¬	¼	Ì	Ü	ì	ü
012 0C	028 1C	044 2C	060 3C	076 4C	092 5C	108 6C	124 7C	140 8C	156 9C	172 AC	188 BC	204 CC	220 DC	236 EC	252 FC
CR	GS	-	=	M]	m	}	RI	OSC	-	½	Í	Ý	í	ý
013 0D	029 1D	045 2D	061 3D	077 4D	093 5D	109 6D	125 7D	141 8D	157 9D	173 AD	189 BD	205 CD	221 DD	237 ED	253 FD
SO	RS	.	>	N	^	n	~	SS2	PM	®	¾	Î	Þ	î	þ
014 0E	030 1E	046 2E	062 3E	078 4E	094 5E	110 6E	126 7E	142 8E	158 9E	174 AE	190 BE	206 CE	222 DE	238 EE	254 FE
SI	US	/	?	O	_	o	DEL	SS3	APC	-	¿	Ï	Ɔ	ï	ÿ
015 0F	031 1F	047 2F	063 3F	079 4F	095 5F	111 6F	127 7F	143 8F	159 9F	175 AF	191 BF	207 CF	223 DF	239 EF	255 FF

Ce jeu de caractères est codé sur 8 bits ($2^8 = 256$ caractères). L'Alphabet latin n° 1, transcrivant 14 langues, est un sous-ensemble du jeu de caractères UNICODE codé sur 16 ou 32 bits. La référence à Unicode se fait par le code U+nnnn où nnnn est la valeur hexadécimale trouvée à droite de chaque caractère du tableau.

Pour tous les caractères 8 bits, le code commence toujours par 00. Exemple : le caractère © s'écrit U00A9; le code U00A0 représente l'espace insécable (NBS).

PAGE DE CODE ISO/CEI 8859-15

Alphabet latin n° 9

NUL 000 00	DLE 016 10		0 048 30	@ 064 40	P 080 50	` 096 60	p 112 70	PAD 128 80	DCS 144 90	NBS 160 A0	° 176 B0	À 192 C0	Ð 208 D0	à 224 E0	ð 240 F0
SOH 001 01	DC1 017 11	!	1 049 31	A 065 41	Q 081 51	a 097 61	q 113 71	HOP 129 81	PU1 145 91	ı 161 A1	± 177 B1	Á 193 C1	Ñ 209 D1	á 225 E1	ñ 241 F1
STX 002 02	DC2 018 12	"	2 050 32	B 066 42	R 082 52	b 098 62	r 114 72	BPH 130 82	PU2 146 92	¢ 162 A2	² 178 B2	Â 194 C2	Ò 210 D2	â 226 E2	ò 242 F2
ETX 003 03	DC3 019 13	#	3 051 33	C 067 43	S 083 53	c 099 63	s 115 73	APC 131 83	STS 147 93	£ 163 A3	³ 179 B3	Ã 195 C3	Ó 211 D3	ã 227 E3	ó 243 F3
EOT 004 04	DC4 020 14	\$	4 052 34	D 068 44	T 084 54	d 100 64	t 116 74	IND 132 84	CCH 148 94	€ 164 A4	Ž 180 B4	Ä 196 C4	Ô 212 D4	ä 228 E4	ô 244 F4
ENQ 005 05	NAK 021 15	%	5 053 35	E 069 45	U 085 55	e 101 65	u 117 75	NEL 133 85	MW 149 95	¥ 165 A5	µ 181 B5	Å 197 C5	Õ 213 D5	å 229 E5	õ 245 F5
ACK 006 06	SYN 022 16	&	6 054 36	F 070 46	V 086 56	f 102 66	v 118 76	SSA 134 86	SPA 150 96	Š 166 A6	¶ 182 B6	Æ 198 C6	Ö 214 D6	æ 230 E6	ö 246 F6
BEL 007 07	ETB 023 17	'	7 055 37	G 071 47	W 087 57	g 103 67	w 119 77	ESA 135 87	EPA 151 97	§ 167 A7	· 183 B7	Ç 199 C7	× 215 D7	ç 231 E7	÷ 247 F7
BS 008 08	CAN 024 18	(8 056 38	H 072 48	X 088 58	h 104 68	x 120 78	HTS 136 88	SOS 152 98	š 168 A8	ž 184 B8	È 200 C8	Ø 216 D8	è 232 E8	ø 248 F8
TAB 009 09	EM 025 19)	9 057 39	I 073 49	Y 089 59	i 105 69	y 121 79	HTJ 137 89	SGCI 153 99	© 169 A9	ı 185 B9	É 201 C9	Ù 217 D9	é 233 E9	ù 249 F9
LF 010 0A	SUB 026 1A	*	: 058 3A	J 074 4A	Z 090 5A	j 106 6A	z 122 7A	VTS 138 8A	SCI 154 9A	ª 170 AA	º 186 BA	Ê 202 CA	Ú 218 DA	ê 234 EA	ú 250 FA
VT 011 0B	ESC 027 1B	+	; 059 3B	K 075 4B	[091 5B	k 107 6B	{ 123 7B	PLD 139 8B	CSI 155 9B	« 171 AB	» 187 BB	Ë 203 CB	Û 219 DB	ë 235 EB	û 251 FB
FF 012 0C	FS 028 1C	,	< 060 3C	L 076 4C	\ 092 5C	l 108 6C	 124 7C	PLU 140 8C	ST 156 9C	¬ 172 AC	Œ 188 BC	Ì 204 CC	Ü 220 DC	ì 236 EC	ü 252 FC
CR 013 0D	GS 029 1D	-	= 061 3D	M 077 4D] 093 5D	m 109 6D	} 125 7D	RI 141 8D	OSC 157 9D	- 173 AD	œ 189 BD	Í 205 CD	Ý 221 DD	í 237 ED	ý 253 FD
SO 014 0E	RS 030 1E	.	> 062 3E	N 078 4E	^ 094 5E	n 110 6E	~ 126 7E	SS2 142 8E	PM 158 9E	® 174 AE	ÿ 190 BE	Î 206 CE	Ɔ 222 DE	î 238 EE	Ɔ 254 FE
SI 015 0F	US 031 1F	/	? 063 3F	O 079 4F	_ 095 5F	o 111 6F	DEL 127 7F	SS3 143 8F	APC 159 9F	- 175 AF	ı 191 BF	Ï 207 CF	Ɔ 223 DF	ï 239 EF	ÿ 255 FF

Le jeu de caractères est codé sur 8 bits (2⁸ = 256 caractères). Presque comparable à l'Alphabet latin n° 1 (ISO/CEI 8859-1), l'Alphabet latin n° 9 comprend le symbole Euro (€), les ligatures œ, Œ ainsi que quelques caractères finlandais. À terme, il remplacera l'Alphabet latin n° 1.

DÉNOMINATION DES CARACTÈRES COMPLÉMENTAIRES DE L'ALPHABET LATIN N° 1












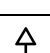
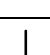
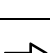
\	Barre oblique inverse
/	Barre oblique
-	Trait horizontal
	Barre verticale interrompue
!	Point d'exclamation
¡	Point d'exclamation retourné
¹	Exposant un
@	Arrobas, a commercial
²	Exposant deux
#	Carré
£	Symbole de la livre
³	Exposant trois
\$	Symbole du dollar
¤	Symbole monétaire
¼	Fraction un quart
%	Symbole pour cent
½	Fraction un demi
?	Point d'interrogation
¾	Fraction trois quarts
&	Perluète
{	Accolade ouvrante
*	Astérisque
}	Accolade fermante
(Parenthèse ouvrante
±	Signe plus ou moins
[Crochet ouvrant
)	Parenthèse fermante
]	Crochet fermant
_	Trait bas, soulignement
-	Signe moins, trait d'union
¿	Point d'interrogation retourné
+	Signe plus
=	Signe égal
˘	Cédille
¬	Signe de négation
®	Symbole marque déposée (anglais)
¶	Symbole du paragraphe (anglais)
¥	Symbole du yen
Ø	O barré majuscule

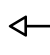

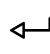
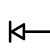
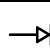



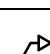

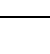
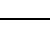


þ	Thorn minuscule
¨	Tréma
^	Accent circonflexe
°	Symbole du degré
`	Accent grave
Ç	C cédille majuscule
ˉ	Macron
~	Tilde
Æ	Ligature majuscule ae
§	Symbole du paragraphe
ß	S dur (allemand)
Ð	Eth majuscule
ª	Indicateur ordinal féminin
:	Deux-points
;	Point-virgule
'	Accent aigu
È	E majuscule accent grave
À	A majuscule accent grave
Ù	U majuscule accent grave
«	Guillemet français ouvrant
»	Guillemet français fermant
©	Symbole tous droits réservés
¢	Symbole du cent
º	Indicateur ordinal masculin
µ	Symbole de <i>micro-</i>
'	Apostrophe
,	Virgule
×	Signe de multiplication
<	Signe inférieur à
"	Guillemet anglais (petit guillemet)
.	Point
÷	Signe de division
·	Point médian
>	Signe supérieur à
É	E majuscule accent aigu

La liste des caractères reprend la disposition des touches du clavier normalisé.

PICTOGRAMMES ISO 9995-7

(Norme pour les touches de fonctions d'un clavier d'ordinateur)

	Échappement
	Impression de l'écran
	Défilement
	Pause
	Interruption
	Insertion
	Suppression
	Début
	Fin
	Page précédente
	Page suivante
	Curseur vers le haut
	Curseur vers le bas
	Curseur vers la droite

	Curseur vers la gauche
	Effacement arrière
	Retour
	Tabulation à gauche
	Tabulation à droite
	Verrouillage des majuscules
	Majuscules; Sélection de niveau 2
	Contrôle
	Alternative
	Alternative; Sélection de niveau 3
	Espace insécable
	Espace
	Contrôle; Sélection de groupe
	Verrouillage numérique



L'Office québécois de la langue française est l'organisme chargé de l'application de la Charte de la langue française. Pour appuyer sa mission de promotion du français dans les technologies de l'information, l'Office diffuse la terminologie du domaine dans *Le grand dictionnaire terminologique* (GDT). Il rend compte de la disponibilité des produits en français dans la base de données PIF et s'assure de leur qualité technolinguistique au moyen du laboratoire Bétel, c'est-à-dire le Banc d'évaluation technolinguistique.

Ainsi, le Bétel a produit un *Guide sur les caractéristiques culturelles et linguistiques du Québec dans les technologies de l'information*, qui recense les normes nationales, canadiennes et internationales assurant le soutien intégral des caractéristiques propres à la langue française.

Les lecteurs, qu'ils soient développeurs ou traducteurs, découvriront ainsi comment concevoir et localiser adéquatement un logiciel pour en garantir l'utilisation au Québec. Les utilisateurs pourront configurer leur poste de travail de manière à assurer le traitement informatisé des données nominatives et textuelles en fonction des normes en vigueur.